

**PROCÈS-VERBAL  
DE L'ASSEMBLÉE DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES  
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES  
TENUE LE JEUDI 31 mars 2011 à 12 h au local 1012 Nérée-Beauchemin**

**PRÉSENCES :**

74 professeurs et professeures ont signé les feuilles de présence et 93 professeurs se sont prévalus de leur droit de vote.

**AG-31-03-11-00 Projet d'ordre du jour**

1. Vérification du quorum
2. Désignation d'un président d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 septembre 2010
5. Élection des représentants des professeurs à la commission des études de l'UQTR :

**Secteur 1**

Départements des arts, de lettres et communication sociale, de philosophie et des sciences humaines

**Secteur 2**

Départements de langues et traduction, d'études en loisir, culture et tourisme et des sciences de l'éducation

**Secteur 3**

Départements des sciences comptables et des sciences de la gestion

**Secteur 5**

Département de chimie-biologie et de physique

**Secteur 7**

Départements de chiropratique, des sciences infirmières et des sciences de l'activité physique

6. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de votation
7. Résultats des élections
8. Levée de l'assemblée

**AG-31-03-11-01 Vérification du quorum**

Le président du SPPUQTR souhaite la bienvenue aux professeurs et confirme l'atteinte du quorum prévu aux statuts et proclame le début de l'assemblée.

**AG-31-03-11-02 Désignation d'un président pour l'assemblée**

Le président invite l'Assemblée à désigner le professeur Yvan Leroux comme animateur de la rencontre.

Le professeur Leroux accepte et l'Assemblée entérine la recommandation à l'unanimité.

**AG-31-03-11-03 Adoption de l'ordre du jour**

L'animateur attire l'attention des professeurs sur le projet d'ordre du jour acheminé pour la rencontre.

Sur motion dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale des professeurs de l'UQTR.

**AG-31-03-11-04 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 septembre 2010**

L'animateur attire l'attention des professeurs sur le projet de procès-verbal de l'assemblée générale des professeurs qui a eu lieu le 30 septembre 2010.

Il s'informe si le procès-verbal est conforme au déroulement de l'assemblée.

Sur la proposition de la professeure Lyne Cloutier, dûment appuyée par le professeur Denis Auger, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale des professeurs de l'UQTR du 30 septembre 2010.

**AG-31-03-11-05 Élection des représentants des professeurs à la commission des études**

L'animateur d'assemblée rappelle que les professeurs de l'UQTR ont droit à sept représentants à la commission des études.

Les candidats sont désignés selon des secteurs de regroupement des départements et selon qu'ils occupent ou non un poste de direction d'enseignement et de recherche. La convention collective prévoit qu'il ne peut y avoir à la commission des études moins de deux et plus de trois professeurs occupant un poste de direction d'enseignement et de recherche.

L'ensemble des professeurs a reçu par courriel le bulletin de mise en candidature dont la période se terminait le 18 mars à 17 h.

Le secrétariat du SPPUQTR a reçu les candidatures suivantes :

**Secteur 1**

Départements des arts, de lettres et communication sociale, de philosophie et des sciences humaines.

Le Secrétariat a reçu la candidature du professeur Denis Gratton du Département des sciences humaines appuyée par la professeure Lucia Ferretti.

Il s'agit de la candidature d'une personne occupant un poste de direction d'enseignement et de recherche puisque le professeur Gratton est directeur du département des sciences humaines.

**Secteur 2**

Départements de langues et traduction, d'études en loisir, culture et tourisme et des sciences de l'éducation.

Le Secrétariat a reçu la candidature de la professeure Marie Lequin du Département d'études en loisirs, culture et tourisme appuyée par la professeure Sylvie Miaux.

Il s'agit de la candidature d'une personne n'occupant pas un poste de direction d'enseignement et de recherche.

**Secteur 3**

Départements des sciences comptables et des sciences de la gestion.

Le Secrétariat a reçu la candidature de la professeure Éliane Moreau du Département des sciences de la gestion appuyée par la professeure Viviane Gascon.

Il s'agit de la candidature d'une personne occupant un poste de direction d'enseignement et de recherche puisque la professeure Moreau occupe le poste de chef de section marketing et système d'information.

### **Secteur 5**

Département de chimie-biologie et de physique.

Le Secrétariat a reçu la candidature du professeur Denis Boire du Département de chimie-biologie appuyée par la professeure Hélène-Marie Thérien.

Il s'agit de la candidature d'une personne n'occupant pas un poste de direction d'enseignement et de recherche.

### **Secteur 7**

Départements de chiropratique, des sciences infirmières et des sciences de l'activité physique.

Le Secrétariat a reçu la candidature de la professeure Lyne Cloutier du Département des sciences infirmières appuyée par le professeur François Boudreau.

Il s'agit de la candidature d'une personne n'occupant pas un poste de direction d'enseignement et de recherche.

À la fin de la nomenclature des candidatures reçues, l'animateur rappelle que la représentation des professeurs à la commission des études doit comprendre au moins deux personnes et au plus trois personnes occupant un poste de direction d'enseignement et de recherche (directeur de département, directeur de comité de programme de premier cycle, directeur de comité de programme de cycles supérieurs, chef de section, directeur de centre de recherche, directeur d'institut de recherche, directeur d'école).

Les candidatures reçues répondant à cette exigence, l'animateur déclare la fermeture de la période de mise en candidature.

L'animateur invite les candidats à prendre la parole afin d'exprimer les motivations qui les incitent à solliciter le poste de représentant des professeurs à la commission des études.

L'animateur signale que les professeurs Denis Gratton et Marie Lequin ont signifié leur impossibilité d'assister à la présente rencontre.

L'animateur invite l'Assemblée à désigner un président d'élection et deux scrutateurs qui scelleront la boîte de scrutin et qui présideront au dépouillement demain à 12 h. L'Assemblée désigne le professeur Leroux comme président d'élection et les professeurs Marie-Josée Plouffe du Département des arts et Mohammed Lamine Kherfi du Département de mathématiques et informatique.

L'animateur rappelle la procédure d'élections. Il informe l'Assemblée du déroulement prévu et, notamment, des modalités relatives à la possibilité de voter aujourd'hui après l'assemblée, et cela, jusqu'à 17 h et demain de 9 h à 12 h, au local 1115 Ringuet. Il mentionne également que le dépouillement des bulletins aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> avril à 12 h.

### **AG-31-03-11-06 Ajournement de l'assemblée**

L'animateur indique que la période de votation se poursuivant, il propose d'ajourner la rencontre jusqu'à la fin du dépouillement et le dévoilement des résultats, le vendredi 1<sup>er</sup> avril à 12 h.

**AG-31-03-11-07 Résultats des élections**

Le 1<sup>er</sup> avril à 12 h, les professeurs Marie-Josée Plouffe du Département des arts et Mohammed Lamine Kherfi du Département de mathématiques et informatique procèdent au dépouillement des bulletins. Ils constatent que 93 professeurs ont exercé leur droit de vote. Ils confirment que les résultats sont les suivants :

<b>Commission des études</b>		<b>Pour</b>	<b>contre</b>	<b>Annulé</b>	
Denis Gratton (D)	Secteur 1	79	13	1	Élu
Marie Lequin	Secteur 2	83	7	3	Élue
Éliane Moreau (D)	Secteur 3	82	8	3	Élue
Denis Boire	Secteur 5	87	5	1	Élu
Lyne Cloutier	Secteur 7	80	12	1	Élue

**AG-31-03-11-08 Levée de l'assemblée**

L'assemblée est formellement levée après le dépouillement des bulletins à 13 h 45.

L'animateur de l'assemblée

Le secrétaire de l'assemblée

---

Yvan Leroux

---

Alain Gamelin